

L'ECHO DE MONTMAGNY

Journal Independant, Religieux, Agricole et Litteraire

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

EDITEUR-PROPRIETAIRE, A. Caron.

| Fais ce que dois |

REDIGE EN COLLABORATION.

GUERISON DE LA CONSOMPTION

Par le Vin à la Creosote de Hêtre du
Dr Ed. Morin

Les Maladies Pulmonaires sont soulagées promptement et toujours guéries par l'usage de ce Remède.

Dr ED. MORIN & Cie., QUÉBEC.

MESSIEURS, — L'emploi de votre Vin A LA CREOSOTE de HÊTRE, dans une bronchite qui me faisait souffrir et m'épuisait lentement mais sûrement, a produit les meilleurs résultats chez moi. Je ne peux trop vous remercier de l'excellence de ce remède.

Votre bien obligée, Dame A. GAGNÉ, St-Lambert.

Messieurs, — Votre Vin à la Creosote de Hêtre, m'a préservé des atteintes de la Phtisie, qui menaçait d'exercer son travail de mort sur moi. Après avoir été en convalescence longtemps, je suis très bien à présent.

Croyez à ma gratitude.

Art. TESSIER, 304, Rue Sherbrooke.

EN GROS CHEZ

En vente partout.

DR ED. MORIN & Cie., Pharmaciens,

48—RUE ST-PIERRE, QUÉBEC—48

CORRESPONDANCE

ADORAI DE MON CHOUERRE,

Je su arriver tard hier cheu nou hier mait je va écrire pareil et je vas mette la main à ia plume.

Si tu savai comment je t'aime mon chœurre déborde pour toi depu que je t'ai vû sur ta tante, quand je pense à toi les larmes me coul dans le visage et je les essuis avec la manche de mont quatre poche belle gueule ta paoulu m'embrasser hier tu ma fait de la peine et je tai acheter une épinglette come souvenir pour attacher l'amiquier. Moi je souffre loin de toi quand je suis dans lescuri et que je soigne la vache a mon oncle je pance à toi, tu vas me donner ton portrais je le mettrai dans ma poche de cu lotte pis je le becquerei souvan et pis ton mouchoit je t'envoi une poissi pour ton al bomme je l'ai faite.

Cesarine je taim il y a longtemps Depus je tai vu sur ta tante Si tu ven on se marira Au plu vit au printin.

Ceserine o Ceserine Rapeltoi du temp passer Quand on mangais de la plarine. Et la bonne fricassé.

Tu vois je taim et je mourrai pour toi. Une réponse.

GRÉGOIRE.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MONTMAGNY.

UNE LECON D'ARITHMETIQUE

Un fermier, voulant faire instruire son fils, l'envoya dans le pensionnat de la ville voisine. Après y avoir passé deux ans, le jeune homme revint chez ses parents, et rentra dans la ferme au moment où son père et sa mère se mettaient à table devant un plat de viande et un plat de légumes. Après les embrassements d'usage, le fermier dit à son fils, tandis que la mère préparait un troisième couvert: "Eh! bien, garçon, as-tu bien employé ton temps? Es-tu devenu savant là-bas?" — Oh! que oui, père, répondit l'écolier avec suffisance. — Sais-tu surtout compter? c'est là le principal. — J'étais le plus fort en arithmétique, répondit encore l'enfant, et je puis vous en donner la preuve. — Voyons, dit l'enfant. — Combien croyez-vous avoir de plats sur votre table? — Deux, répondit le père: un plat de mouton, un autre de pommes de terre. — Eh! bien, vous vous trompez: il y a trois plats sur votre table. — Je serais bien aise, mon fils, d'entendre ton raisonnement à l'appui de ce compte-là. — Rien de plus facile. Nous disons: plat de mouton, ça nous fait un; plat de pommes de terre, ça nous fait deux; j'additionne et je dis: un et deux font trois. — C'est juste, dit le fermier. Pour lors, je vais manger un plat; ta mère, le second, et tu mangeras le troisième en récompense de ton savoir."

Gerbe de Pensées

— C'est agréable d'avoir de l'esprit: on a toujours quelque bêtise à dire.

— En amour, on devient quelquefois un; en amitié, on reste toujours deux.

— Le désir de plaire naît chez les femmes avant le besoin d'aimer.

— Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

— Les hommes sont comme les statues, il faut les voir en place.

— L'amour est une fleur qui ne fleurit qu'une fois.

— Les plaisirs sont des virgules qui séparent nos douleurs.

— La jeunesse, la beauté, la fortune ont un terme: l'amabilité n'en a pas.

— J'aime mieux connaître le caractère de ma fiancée, que la distance de la terre à la lune.

— Quand une veuve se remarie, le premier mari est souvent regretté par le second.

— Quand l'amour n'existe pas dans le mariage, le contrat est signé par un faussaire.

— L'amitié d'une femme est, à son amour, ce qu'un cataplasme est à un sirop.

— Il y a des femmes qui sont comme les néiges et qui deviennent meilleures en vieillissant.

— Les gens qui savent peu parlent beaucoup; les gens qui savent beaucoup parlent peu.

— La coquette est comme l'ombre: suivez-la, elle vous fuit; fuyez-la, elle vous suit.

— La beauté est une lettre de recommandation, dont le crédit n'a pas de durée.

— La langue des femmes est leur épée, et elles ne laissent jamais rouiller.

— Quand une femme fait un serment, c'est que le mensonge en vaut la peine.

— Le meilleur moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

— Certains désappointements en amour causent l'impression douloureuse qui suit un désastre public.

— Les trois vertus théologiques sont trois femmes. Pourtant il y a un huitième péché capital, c'est la femme.

— Il n'y a point de richesse plus grande que celle de la santé, ni de plaisir égal à la joie du cœur.

— Un amant est heureux de voir la dame de ses pensées, mais que ne donnerait-il pas souvent pour voir les pensées de sa dame!

— Quand on est jeune il n'est pas temps de se marier; quand on est vieux, il n'est plus temps. Dans l'intervalle, on réfléchit.

— Qu'est-ce que l'expérience? Une pauvre petite cabane construite avec les débris de ces palais d'or et de marbre appelés nos illusions.

— Il y a trois sortes d'amis: ceux que nous aimons, ceux qui ne nous aiment pas, et ceux qui nous détestent.

— Une femme mariée est une lettre parvenue à son adresse; une demoiselle est une lettre non envoyée; une vieille fille est une lettre oubliée poste restante.

— Celui qui dit: Je m'ennuie, ne s'aperçoit pas qu'il dit précisément: Je suis, pour moi-même, une sottise et ennuyeuse compagnie.

— Entre la femme et la fleur, il y a de singuliers rapports: la femme et la fleur, ayant de pareilles puissances, bienveillantes ou malsaines, d'enivrement, de séduction, de consolation, de danger, d'admiration et d'amour.

Exhibition à Montréal

Cinquième Exposition Provinciale

AGRICULTURE,
INDUSTRIE
De choses nouvelles et
intéressantes

Les entrées seront fermées, lundi le 24 Août.

Pour la liste des Prix et toute autre information, adressez-vous à

S. C. STEVENSON,

Gérant et Secrétaire.

Montréal.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à louer pour la saison d'été, ou pour plus longtemps, ou à vendre, l'ancienne résidence de feu l'hon. juge Coursol, située dans un des beaux endroits de la ville de Montmagny, sur les bords de la Rivière du Sud, à proximité de l'église, des couvent et collège, de l'office du télégraphe, du bureau de poste et à quelques arpents de la station de l'Intercolonial.

La propriété est dans un état parfait, et le terrain comprend plusieurs arpents en superficie, formant un superbe jardin, dans lequel il y a des arbres fruitiers en nombre considérable et de toutes sortes.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. le notaire F. A. MERCIER, Bloc Taché, Rue St-Paul, Québec, ou à Montmagny, au soussigné.

P.-AUG. CHOQUETTE,

1er juillet 96.

Avocat.

A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à vendre ou à louer une magnifique maison à deux étages, magasin au premier étage, appartenant autrefois à Joseph Vallée, marchand, située dans le centre de la ville de Montmagny, à proximité de l'église, à quelques pieds du bureau de poste, à 3 ou 4 arpents des couvent et collège. La propriété est dans un état parfait et est aussi à vendre.

Pour plus amples informations, s'adresser à

EUG. NICOLÉ,

Marchand de chaussures.

10 juillet

Montmagny, P. Q.

HEURES DE BUREAU : 8 hrs A. M.
à 9 hrs P. M.

Dr. A. Lantier,
DENTISTE
50 Rue Couillard, vis-à-vis
la Maison Livernois, Québec.
Téléphone : 711
ON ADMINISTRE LE GAZ
VÉGÉTAL.

Pharmacie Montmagny

AUX CULTIVATEURS

Occasion Spéciale

VERT DE PARIS,

De premier choix.

AUSSI

Un assortiment complet de remèdes pa-
tentés et autres.

**"Eau Minerale
Carabana."**

A. E. MICHON,

PHARMACIEN.

Docteur F.-S. Caron,

Gradué de

**L'UNIVERSITE LAVAL,
CAP ST-IGNACE.**

**LA PLUS NOUVELLE ATTRACTION !
A l'Académie de Musique,
MARDI, LE 28 JUILLET 1896.**

Pour une soirée

seulement

**THEATRE de SINGES du PROFESSEUR
WORMWOODS.**

Cette exhibition est la plus attrayante
et n'a jamais été présentée avant au jour-
d'hui. Les singes sont costumés et appa-
raissent comme Acteurs, Acrobates, Dan-
seurs, Bicyclistes, etc., etc. L'auditoire
aura beaucoup de plaisir. La presse du
pays en fait les plus grands éloges.

Admission 25 cts. Sièges Réservés 35 cts.

Les billets sont maintenant en vente
chez M. J.-N.-R. L'Espérance.

RUFUS SOMERBY,

Gérant.

MONTMAGNY, 24 Juillet 1896

NOTES POLITIQUES

—Dans notre dernier numéro, nous
avons parlé de deux projets qui s'impo-
sent naturellement à l'attention du nou-
veau gouvernement; savoir, la ligne
rapide et la construction d'un pont à
Québec.

Nous savons que le parti libéral en
général est favorable à ces deux grands
projets et nous espérons qu'avant long-
temps nous en verrons la réalisation.

Il y a encore deux autres questions
qui s'imposent immédiatement à l'atten-
tion publique et sur lesquelles nous
attirons tout spécialement l'attention
de l'honorable premier ministre et de
ses collègues.

Premièrement, le règlement de la
question des écoles d'une manière
efficace et pratique et sur des bases de
nature à reconnaître et à faire recon-
naître par les autorités locales du Mani-

toba, les droits et privilèges dont ont
été dépouillés nos coreligionnaires de
cette dernière province.

Deuxièmement, le rappel à la session
qui doit s'ouvrir le dix-neuf août pro-
chain, de l'unique loi de Franchise
passée par les bleus en 1885, malgré
les protestations des libéraux.

Pendant la dernière lutte électorale,
tous les candidats libéraux se sont spé-
cialement engagés à faire régler au
plutôt, et par les moyens de concilia-
tion si possible, sinon par une loi fédé-
rale cette importante question des
écoles du Manitoba, et aussi de faire
rappeler sans délai, à la session, l'acte
de franchise électorale qui a coûté si
cher au pays et a été injuste pour l'é-
lectorat et qui privait le 23 juin der-
nier, des milliers d'électeurs, et sur-
tout de jeunes gens, de leur droit de
vote.

Maintenant que la lutte est terminée
et que le parti libéral est au pouvoir,
nous nous hâtons de déclarer que nous
n'avons pas oublié les promesses faites
pendant la lutte et nous en demandons
l'exécution.

Nous savons que les libéraux sont
hommes à remplir fidèlement et consci-
encieusement leurs promesses, com-
me leurs obligations, mais nous tenons
tout de même et dès avant la session
qui s'ouvrira prochainement, à attirer
leur attention sur ces faits-là.

—Le gouvernement du Manitoba
vient de publier son rapport annuel sur
l'éducation dans cette province.

On compte maintenant 956 écoles au
Manitoba et elles sont fréquentées par
44,932 enfants.

Dans ce rapport général, un des
inspecteurs raconte que les Canadiens-
français de là-bas fréquentent de
plus en plus les écoles anglaises et
qu'il a même vu des familles françaises
envoyer leurs enfants à une école an-
glaise à trois milles de leurs maisons,
quand il y avait une école française à
trois arpents.

Si le règne des Bernier, des Royal
et des Larivière eût doté la partie fran-
çaise du Manitoba d'écoles suffisantes
et efficaces, nos compatriotes ne se raient
pas à la peine d'envoyer leurs enfants
aux écoles anglaises.

Le *World* de Toronto dit que l'insuf-
fisance des écoles françaises dans le
passé et dans le présent aboutira tout
naturellement à la disparition du sys-
tème bilingue au Manitoba.

Ces conclusions nous chagrinent et
nos compatriotes doivent réagir pour
prévenir pareille désastre. Consignons
partout notre belle langue française,
nos mœurs françaises, et sachons res-
pecter le sang qui coule dans nos veines.

Ce qui se passe ailleurs doit nous
convaincre qu'ici, dans la province de
Québec, nous ne devons rien négliger
pour maintenir vivace et vigoureux le
sentiment français et pour imprégner
fortement de fierté nationale les gé-
nérations qui poussent.

—On dit qu'il se fait un mouvement
pour accorder un deuxième terme à M.
Chapleau à Spencerwood, parce que,
depuis quelque temps il se serait rap-
proché de notre parti et de nos chefs.

Inutile de déclarer que nous n'en
croyons rien, car M. Chapleau n'a ja-
mais été et ne sera pas notre allié,
encore moins notre ami.

S'il se rapproche du parti libéral ce
n'est certainement pas pour lui aider
ou pour le servir, mais c'est pour son
propre intérêt.

M. Chapleau est un homme d'Etat
ambitieux qui travaille pour lui avant
de travailler pour les autres.

Il ne doit y avoir rien de commun

entre M. Chapleau, M. Dansereau et
autres d'une part et le parti libéral
d'autre part.

Le *World* de Toronto racontait samed-
i que M. Chapleau est prêt à se jeter
dans la lutte si sir Charles Tupper
vient s'effacer en sa faveur et lui remet-
tre son panache. C'est-à-dire que M.
Chapleau voudrait être dans le parti
conservateur et qu'est M. Laurier dans
le parti libéral.

—La réélection des nouveaux ministres
aura lieu le 6 d'août prochain pour
ceux à qui le parti conservateur fera
de l'opposition. La présentation aura
lieu le 30 courant et l'ouverture des
Chambres le 19 d'août prochain.

—Nous sommes portés à croire que
la session durera quelques semaines.
On votera les subsides, on nommera une
commission royale devant s'occuper du
règlement de la question scolaire. La
question du service rapide sera aussi
discutée à la prochaine session.

—Sir A. P. Caron se prend décidé-
ment au sérieux depuis qu'il est chef
de l'opposition française au Parlement.
Il est assez étonnant d'ailleurs de le
voir premier lieutenant de sir Charles
Tupper quand celui-ci l'a si brutale-
ment mis à la porte de son cabinet, il y
a quelques semaines, et il devra être
assurément à la queue au lieu d'être à
la tête.

Sir A. P. promet de grosse lutte au
gouvernement Laurier, mais voyons
que peut-il faire? Quelle autorité a-t-
il dans les débats parlementaires? Qu'a-
t-il jamais accompli de remarquable?
Il n'a aucune valeur comme homme po-
litique et son rôle dans les divers gouver-
nements conservateurs a consisté
simplement à faire des courbettes aux
Anglais et à prêter ses fonds pour
les élections.

Et sa réputation politique que vaut-
elle? Nous laissons la parole à l'organe
de l'hon. M. Angers, le *"Moniteur"*
du 15, numéro de novembre 1895:

"Pour nous, nous en avons assez, et
nous refusons péremptoirement de mar-
cher à la suite de sir Adolphe Caron.

Un homme qui a trahi, peut enco-
re trahir; celui qui a trahi vingt fois
a contracté une habitude qui se rend
dangereuse et méprisable.

Le premier ministre a déjà été aver-
ti, en février dernier; il sait que tous
les conservateurs du district de Qué-
bec refusent d'aller au combat avec sir
Adolphe. Nous lui redisons ouverte-
ment notre détermination.

Le *Canada* veut savoir ce que nous
voulons.

"Nous voulons sauver l'influence fran-
çaise dans la confédération. Nous y ar-
riverons en assurant le triomphe des
droits de la minorité et en sauvant d'une
ruine totale le parti conservateur
aujourd'hui tombé en quenouille.

"Il nous faut une législation repara-
trice, d'abord; il nous faut ensuite un
chef, à la place de ce parti."

"Nous sommes assez tenaces pour
obtenir l'un et assez entêtés pour ga-
gner l'autre."

Le pantin a beau faire son homme,
se composer une importance qu'il n'a
pas et qu'il n'a jamais eue, il n'effrau-
chera personne.

A. R. ANGERS

Ce nom, que nous tenons un ins-
tant en vedette en tête de nos colom-
nes, désigne une personnalité qui,
après avoir fait beaucoup de bruit
dans le monde public, après avoir
été en évidence sur la scène agitée
de la politique canadienne, après
avoir touché à tout, goûté à tout, est
aujourd'hui réduit, de par la volonté
populaire, à n'être que ce qu'il au-
rait toujours dû être, c'est-à-dire
rien du tout.



Grandes Courses

Jeudi, le 30 courant, à une heure
P. M., pour la première fois cet été et
qui promet beaucoup. Rendez-
vous en foule au rond jeudi. Voir pro-
gramme.

A. R. Angers, comme le disait no-
tre confrère de l'*Union Libérale*, n'a
jamais été qu'une personnalité médi-
ocre, haineux et vindicatif; il a
fait du mal partout où il a passé.
N'ayant jamais qu'un objectif, ne pour-
suivant qu'un seul but: servir ses pro-
pres intérêts et se faire la complaisante
machine à tout faire d'une petite
clique aussi peu nombreuse que tur-
bulente et malfaisante, il a mis au
service des instincts vulgaires qu'il a
regus en naissant, de la marâtre na-
ture, les prérogatives les plus sacrées
et les fonctions diverses dont il a été
investi grâce à ses intrigues et à ses
trahisons. Juge de la Cour Supé-
rieure, à Montmagny, sa nullité
comme juriste s'est et son aveugle
partisanerie dont il ne pouvait se
dépouiller sur le banc, en ont fait un
des fléaux de notre district.

Sollicitant la succession de l'hon.
M. Masson, comme gouverneur de
Québec, il abandonne Montmagny
pour ne pas être *impeaché*. Là, com-
me à Montmagny et comme sur la
scène du parlement fédéral, il ne se
distingue que par une insignifiance
d'autant plus évidente qu'il occupe
une position plus élevée. Il paraît
en public paré de plumes du paon et
M. Napoléon Legendre pourrait nous
dire d'intéressantes choses à propos
des jolis discours que notre gouver-
neur débite ça et là dans les solen-
nités publiques et *"Sous les bois"* du
beau couvent de Silbery.

Livré à lui-même et à ses propres
forcés, sa nature vindicative et haine-
use lui revient au galop et en
petit concubinaire, il décrète la dé-
chéance de l'hon. M. Mercier et il
accomplit le plus noir des attentats
contre nos plus chères prérogatives
constitutionnelles.

L'histoire ne pourra jamais être
assez sévère pour cet homme qui,
valet d'une coterie que feu Honore
Mercier tenait en respect, loin du
coffre public, a, comme il s'en est
vante lui-même, sauté par dessus la
constitution et il s'est mis à la tête
d'une infâme conspiration qui a am-
ené, au gouvernement de Québec le
régime dont nous souffrons depuis
1891.

Après le coup d'Etat du 8 mars,
A. R. Angers change encore une fois
de théâtre. Chef de l'école ultra-
montaine il s'en va à Ottawa, hypo-
critement affublé du titre de sau-
veur des écoles catholiques du Mani-
toba; mais le bout de l'oreille perce
encore et les intrigues auxquelles il
se mêle, et ses tendances et ses aspi-
rations nous le font voir encore une
fois sous sa véritable couleur: haineux
et hypocrite. Son beau zèle

n'a qu'un but, tromper l'opinion publique pendant qu'il travaille sourdement à ruiner un collègue et un compatriote qui gène ses petites affaires : sir A. P. Caron.

Saltimbanque jusqu'au bout, il fait un acte de bravache qui, en juillet dernier, attirait un instant sur lui les regards du public. Sorti du ministère avec éclat sous de faux prétextes, il y entre de nouveau lorsque les prétendues raisons qu'il en avaient fait sortir, existaient plus que jamais. Sir Adolphe Caron n'était plus ministre et sa vengeance était satisfaite, A. R. Angers revenant à la crèche. Aujourd'hui, cet homme n'est plus rien et nous en parlons pour la dernière fois. Le peuple l'a chassé du temple où il a siégé trop longtemps; et le patriotisme et la vigueur du gouverneur-général l'ont brisé à jamais. Mercier est bien vengé et nous qui voyons dans la chute de ce fauteur, la justice retributive de la Providence, nous disons d'un grand cœur: Merci mon Dieu!

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître l'âge et la profession de chacun des nouveaux ministres:

M. Laurier, 55 ans, avocat; sir Oliver Mowat, 76 ans, avocat; sir Richard Cartwright, 61 ans, financier; L. H. Davies, 51 ans, avocat; Wm. Paterson, 57 ans, fabricant de biscuits; sir Henri Joly de Lotbinière, 67 ans, avocat; W. S. Fielding, 48 ans, journaliste; Wm. Mulock, 53 ans, avocat; M. Borden, 42 ans, médecin; J. I. Tarte, 47 ans, journaliste; S. A. Fisher, 46 ans, cultivateur; R. W. Scott, 71 ans, avocat; Charles Fitzpatrick, 43 ans, avocat.

TRAGI COMIQUE

Un marchand de Montréal a épousé en 1892, une dame de cette ville la croyant absolument libre; mais il appert qu'elle n'était que séparée d'un premier mari. Qu'on juge de la stupefaction du mari No 2, en voyant arriver chez lui, ces jours derniers le mari No 1, qui, après une absence de 19 ans aux États-Unis, venait de réclamer sa chère moitié. Cependant il n'a pas insisté et s'est contenté de la joie de voir le mari No 2 furieux, repudier sa femme et la vouer à tous les diables.

L'ALLIANCE NATIONALE

STATUTS

Cette association a pour titre: "L'Alliance Nationale;" pour patrons: S. Louis de France, pour devise: *Vincit concordia fratrum.*

BUT.

1. Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leurs moralité et leur position sociale.
2. Pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants:
 1. Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leurs familles et leurs héritiers
 2. Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres;
 3. Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité Canadienne-française;
 4. Créer des caisses locales, chargées

de donner des secours aux membres de l'association qui y sont inscrits, et de payer leurs frais funéraires;

5. Établir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers ou bénéficiaires, les avantages suivants:

(a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident;

(b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans;

(c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires;

(d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

UNE RENCONTRE AU PARADIS

Deux ou trois jours avant Noël le bon Dieu donnait une fête dans son paradis d'azur. Toutes les vertus y furent invitées, les vertus seules; pas les messieurs, rien que les dames. Il vint beaucoup de vertus, des grandes et des petites. Les petites étaient plus agréables et plus charmantes que les grandes, mais toutes semblaient s'entendre fort bien et se connaître intimement.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre: "La Bienfaisance, dit-il, en désignant la première: la Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre."

Les deux vertus furent bien étonnées. Depuis le commencement du monde, elles se rencontraient pour la première fois.

TOURGUENEFF.

Épithètes

L'aimable épicurien que fut le marquis de Boufflers avait simplement demandé qu'on gravât ces mots sur sa tombe: "Mes amis, je crois que je dors."

Mery, le poète marseillais, avait lui-même préparé son inscription funéraire, et il s'était contenté de faire en quatre petits vers le tableau de l'existence humaine:

Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.

C'est aussi laconique que cette autre inscription composée par Edmond Texier:

On entre, on crie,
Et c'est la vie;
On entre, on sort,
Et c'est la mort.

DURÉE MOYENNE DE LA VIE

La durée moyenne de la vie humaine est d'environ 33 ans. Un quart de la population du globe meurt avant l'âge de 6 ans. La moitié avant seize ans, et il n'y a environ qu'une personne sur cent qui atteint l'âge de 65 ans. On calcule qu'il y a 67 décès par minute, 97,790 par jour, 85,639,825 par an; et 70 naissances par minute, 100,800 par jour, 86,972,000 par an.

UNE HAINE DE VILLAGE

Nous venons de recevoir le numéro de juillet de *La Bonne Littérature Française*. Le roman complet dans ce numéro est par Armand Lapointe et a pour titre "Une Haine de Village." On est intéressé aussitôt que l'on ouvre le livre, c'est une histoire bien écrite, un récit d'amour et de persécution qui charmera tous les lecteurs.

Ce superbe roman s'en va en vente à toute adresse sur réception de 10 centimes en argent ou 11 centimes en timbre-poste (ca-

nadiens ou américains) Leprohon & Leprohon Éditeurs 25 rue St-Gabriel Montréal Canada.

Notes Locales

—En cette paroisse, mardi le 21 courant, M. Alfred Minville, fils de M. Aldéric Minville, conduisait à l'autel Mlle Marie Adeline Laberge, fille de feu M. J.-Bte. Laberge.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'heureux couple.

NAISSANCE.—En cette ville, le 21 courant, Mme J. A. Mathurin, un fille. Parrain et marraine, M. et Mme Evariste Pâquet.

—Il y aura jeudi prochain des grandes courses auxquelles prendront part des chevaux du district et de l'étranger.

—M. Ferdinand Gaudreau, de cette ville, est dangereusement malade. Nous faisons des vœux pour son retour à la santé.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de Mlle Marie-Anne Collin, fille de M. Napoléon Collin, de St-Pierre. Nous prions la famille d'accepter nos condoléances.

—Nous mettons les autorités sanitaires en garde contre une maladie contagieuse qui sévit dans une partie de la paroisse. Cette maladie, très dangereuse a déjà fait plusieurs victimes.

—M. Porter, chargé d'affaires d'une puissante compagnie anglaise, est depuis quelques jours chez M. Eugène Bender. M. Porter est accompagné de sa femme et de ses enfants.

—M. Eugène Bernatchez a été victime d'un accident qui le retiendra à la maison durant quelques jours. Nous sommes heureux cependant d'annoncer qu'il se remet assez rapidement.

—Nous accusons réception, avec remerciements, d'une notice biographique très bien faite du frère Marc, par Ernest Myrand. Nous offrons cette primeur à nos lecteurs la semaine prochaine.

—M. Bernatchez, M. P.P., Secrétaire de l'Assurance Mutuelle de Montmagny est allé, accompagné de M. Georges Demers, courtier, faire une tournée dans la région du Lac St-Jean dans l'intérêt de la Compagnie.

—Est décédée en cette paroisse à l'âge de 83 ans Mme Vve Xavier Bernier, née Picard des Trois-Maisons. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin au milieu d'un grand concours de personnes. Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

—Aux dames et aux demoiselles.—Profitez de l'avantage qui vous est offert pendant les fortes chaleurs des mois de juillet et d'août pour prendre des bains aussi souvent que vous le désirez en vous abonnant aux prix de 75 et 50 cts. par mois. De magnifiques chambres à cet effet sont bien disposées et il n'y a aucune gêne et inconvenance à y avoir.

J. A. MATHURIN.

—Un bon curé bleu d'une des paroisses de ce comté, rencontre un chaud libéral après l'élection et lui dit en badinant: Eh bien! mon Anselme, tu dois être fier, tu as gagné ton élection et le pouvoir, ainsi je te félicite. Je souhaite maintenant de te rencontrer au ciel! Merci, M. le curé, si vous y êtes, au ciel, vous me rencontrerez certain.

—Notre cimetière est tenu dans un état vraiment pitoyable et nous ne saurions trop protester contre la négligence des autorités à qui incombe le soin de l'entretien du champs des morts. Le foin et les mauvaises herbes envahissent tout; il n'y a pas l'ombre d'un arbre d'ornement et les allées sont encore à tracer. C'est une disgrâce pour notre paroisse. Le chemin qui conduit au cimetière vaut à peu près les rues de Montmagny, c'est-à-dire que c'est un casse-cou.

—M. Choquette, M. P., offre une récompense de \$5.00 à celui ou ceux qui arrêteront et feront condamner les gamins ou grandes personnes qui vont voler des fruits et briser les arbres sur l'ancienne propriété Lamontagne qu'il a rachetée. M. Choquette a chargé quelqu'un d'y faire la garde et malheur à celui ou ceux qui seront pris sur le terrain sans avoir eu la permission d'y aller; il faut que ces brigandages cessent là comme ailleurs.

—La troupe théâtrale de singes de Wormwood fera son apparition à Montmagny, mardi le 28 courant, à l'Académie de Musique. L'apparition de cette troupe en notre ville sera une nouveauté des plus attrayantes. La troupe est sous le contrôle et sous la direction de M. Rufus Somerby. Ces singes ont été instruits par le professeur Wormwood qui fait accomplir par ses élèves tout ce que l'homme peut accomplir lui-même. Il est très intéressant de voir ces intelligents animaux et tout Montmagny devrait se rendre à l'Académie, mardi prochain.

Les sièges sont en vente chez M. J. N. R. Lespérance.

—Une scène cocasse s'est passée au Greffe de la Cour lundi dernier. M. Etienne Côté de St-Pierre, un bon vieux bleu, ayant trouvé le matin sur sa galerie un petit cerceau surmonté d'un échafaud, auquel était pendu le père Tupper et portant son épithape sur le dos, mit le tout dans une poche et se rendit en toute hâte à la Cour pour faire arrêter les *injures rouges* qui, disait-il, devaient être les coupables de cet acte terrible. Il y fit mander son candidat M. Bender, lui raconta son histoire et le somma de faire arrêter tous les rouges de St-Pierre au nom et aux frais de Madame La Reine, sinon qu'il ne voterait jamais bleu. Le fou rire s'empara de M. Bender et des employés du Greffe, à la vue des exhibits du père Côté, celui-ci vint d'une rage terrible et planta tout là en disant que les blues étaient encore plus malhonnêtes que les rouges.

NOUVELLES GUÉRISONS OBTENUES TOUS LES JOURS

A DR ED. MORIN & CIE., Pharmaciens.

Messieurs.—Votre "Vin à la Crésote de Hêtre," est le meilleur remède que je connaisse pour les toux violentes et les rhumes négligés. Je m'en suis servi et j'ai trouvé ce qu'il prometait.

Votre serviteur,
GUST. LEMIREX, Dentiste
187 rue Saint-Denis.

Messieurs.—Ayant employé votre "Vin à la Crésote de Hêtre," pour une bronchite sérieuse, il m'a guéri promptement et radicalement. Je ne saurais trop le recommander.

Bien à vous,
RÉMI GOHIER, jr.,
279, rue Saint-Denis

PERSONNEL

—M. et Mme Porter, de Londres, sont chez M. Eugène P. Bender.

—Mme Joseph Gagnon, de St-Simon, était en visite dimanche chez son père M. Anselme Talbot.

—Mlles Alice, Emmeline et Corine Lepage, de Québec, sont en promenade chez leur oncle, M. Jos. Gaudreau.

—MM. le Dr Montizambert, Capt. Côté Langlois, Joseph Masson, de la Grosse-Île, étaient de passage en cette ville hier.

—Mme Eugène Tétu et Mlle Elisabeth, de Sherbrooke, étaient en promenade ces jours derniers chez M. Elzéar Tétu.

—Mlles Blanche et Virginie Boulanger, de Québec, sont en visite chez leur oncle M. Georges Boulanger, ainsi que Mlles Blanche et Jeanne Gaumont, aussi de Québec chez M. François Boulet.

—M. Gen. Wilfrid Pion, N. P., de la Rivière-Quelle, était en cette ville mardi et l'hôte de M. Hercule Tétu.

Nous apprenons avec plaisir que M. Pion viendra exercer sa profession ici, et d'avance nous lui souhaitons beaucoup de succès.

—Étaient en cette ville ces jours derniers: MM. G. H. Carroll, M. P., A. Turgeon, M. P., Mme P. A. Fournier, Ferdinand Gagnon, Aurèle Nicole, de Québec; P. V. Savard, M. P., de Chicoutimi; Dr F.-N. Belleau, de St-Michel; Jos. J. Guimont, Bernard Bernier, du Cap St-Ignace.

Abonnez-vous à l'ECHO DE MONTMAGNY.

Pauvre Matthieu

(HISTOIRE D'ATELIER
XII
Suite

Matthieu, le lendemain matin, déposa un instant sa palette pour prendre la plume, et répondit à M. de Chaleilles par la lettre suivante :

— Vous voulez, Monsieur, que je vous nomme mon ami ; mon ami donc, et sachez avant tout que c'est la première fois de ma vie que ce nom sort de ma plume ou de mes lèvres ; mon ami, puisque enfin mon cœur est assuré de trouver dans le vôtre un écho. Par cette homme inconnu qui fut mon père, par cette mère que je n'ai jamais vue, et dont la mort a glacé les premiers baisers sur mon front, je m'engage à vous, et lie par une amitié sans réserve ma vie à la vôtre, mon âme à votre âme, mon cœur à votre cœur. Que le jour de l'épreuve arrive, et il me trouvera ferme dans mon affection, inébranlable dans mon dévouement. Et maintenant que j'ai satisfait par cette épanchement aux premiers besoins de mon cœur, je veux vous faire ces confidences que vous provoquez, je veux vous donner les détails que vous me demandez. Des confidences ! en ai-je à vous faire encore après ce que vous avez deviné, et lorsque vous avez lu si bien tout ce qui se passait en moi.

Des détails ! hélas ! que pourrais-je vous dire que vous n'avez prévu aussi bien que moi ? Nous avons eu des larmes d'abord, puis des larmes encore, et des larmes toujours. Depuis le jour de votre départ, je suis allé presque chaque soir chez madame Villeneuve. Elle m'a appris les démarches que mon protecteur, M. X... avait faites auprès d'elle pour solliciter une réponse favorable à mes vœux. L'excellent homme ! Vous ne sauriez croire ce qu'il cache de bonté et d'affection pour moi sous son enveloppe dure et sévère. Elle m'a dit encore qu'il se préparait pour moi un brillant avenir, mais elle m'a refusé toute autre explication. A-t-elle voulu faire allusion à mes espérances sur la main de sa fille ? Cela n'est pas possible, car aussitôt elle a ajouté : — Et alors il ne manquera plus rien à votre bonheur que d'être uni à celle que vous aimez.

— Sans ce bonheur lui ai-je répondu, je ne sache rien qui puisse m'arriver d'heureux.

— Patience, patience, a-t-elle repris, et surtout secouez cette mélancolie qui vous accable. Ce n'est pas avec un visage triste comme le vôtre et des attitudes désespérées que vous toucherez le cœur d'une femme. Quittez vos airs de deuil, tâchez de sourire si c'est possible.

En ce moment, mademoiselle Marie entra dans le salon. Je résolus de mettre à profit les conseils de la mère, et je m'approchai de la jeune fille bien déterminé à lui adresser une parole gracieuse, mais la voix, comme il m'arrive presque toujours dans ces occa-

sions, expira sur mes lèvres. Marie me regarda avec un sourire plein de douceur et de compassion. Pauvre fille, elle avait pitié de mon embarras et de ma souffrance, elle qui souffre tant ! Car elle souffre, mon ami, elle est minée par ce mal qui me ronge. Son visage est pâle, ses yeux, cercés de noir, ont le regard vague et langoureux, ses sourires surtout ont une expression si pénible qu'ils me font plus de mal que ne feraient ses larmes.

— Vous êtes venu voir la malade, me dit-elle ; c'est bien, cela, et je vous en remercie.

— Comment vous trouvez-vous aujourd'hui ? me hasardai-je à lui demander.

— Mieux, beaucoup mieux. Ce soleil de printemps qui a brillé tout le jour m'a rendu des forces et de la chaleur.

Sur ces paroles, je partis pour proposer une promenade dans les bois de Meudon pour le lendemain. Je fus assez heureux pour faire agréer mon projet, et il fut convenu que la mère, la fille et moi, nous prendrions le chemin de fer jusqu'à la station de Bellevue, et que de là, nous nous rendrions à Meudon à pied. C'est hier que cette promenade a eu lieu. Ah ! mon ami, ce jour ne s'effacera jamais de ma mémoire. Elle et moi nous étions bien tristes pourtant au départ. Mais la nature était si belle, l'haleine du printemps était si douce, la verdure si tendre et si diaphane encore, que nos cœurs durèrent bientôt s'épanouir au milieu de cet épanouissement universel qui nous environnait. Nous nous assimes sur un tertre de mousse, et là tous les trois, nous causâmes d'heureux durant de choses fort insouciantes sans doute, mais qui empruntèrent bientôt un intérêt tout particulier à un petit incident. Les yeux tournés vers Paris, dont le vaste panorama se déroulait devant nous, nous énumérâmes tous les monuments dont le faite dépasse celui des maisons et nous tentâmes de retrouver dans le chaos des toits et des cheminées les parages où habitent les personnes de notre connaissance, quand nous arrivâmes du côté des Champs-Élysées : — Ah ! dit-elle c'est derrière ces arbres qu'est l'hôtel de M. de Chaleilles.

Sa mère tressaillit et leva sur elle un regard plein d'inquiétude. Depuis votre départ, c'était la première fois qu'elle prononçait votre nom. Elle vit le geste de sa mère et devina le mien. Elle sourit et reprit avec un accent dont elle n'essayait pas de dissimuler l'émotion :

— Un noble jeune homme, une belle et généreuse nature, n'est-ce pas monsieur Matthieu ?
A Continuer

C. Coulombe & Cie.
RUE ST-LOUIS

J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai toujours en mains un Stock de

Farine, Son, Moulée, Sain-doux, etc., etc.

Je vendrai à des prix défiant toute compétition.

ANNONCES de MONTMAGNY

CET ESPACE

Est Réserve

A

J.-C. LISLOIS

MARCHAND

MONTMAGNY

F.-J. MORIN,
MARCHAND

Ancien Magasin Cyrille Bernatchez
Rue du Dépot.

Bonnes Groceries, Farine, Gruer, Sons, Etc., Etc.

Que je vendrai à des prix défiant toute Compétition.

Tous ces effets seront vendus au plus bas prix possible.

MARCHANDISES SECHES

Je tiens spécialement un Stock complet dans cette ligne pour hommes :

TWEED, de toutes sortes

CHAPEAUX, Formes les plus nouvelles.

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Une visite est sollicitée.
28 Fév. 96, — 1 an.

Vinaigre

M. Joseph J. Guimont, du Cap St-Ignace, est manufacturier d'un excellent vinaigre et de première classe et de première qualité. A cet effet il a le meilleur certificat d'analyse faite par le Rvd M. Page, de Québec, et nous-mêmes qui en avons fait l'essai nous le trouvons, sans rien dire de trop, supérieur en qualité et en valeur à tout autre vinaigre. Pour toute commande adressez-vous à M. Guimont, et il vous donnera pleine et entière satisfaction.

Ubald Talbot,

RUE ST-LOUIS,

Informe le public qu'il est agent de la célèbre Bière PROTEAU & CARRIGNAN. Cette bière n'a pas d'égale pour le goût et la bonté.

Le public voudra bien me donner un encouragement.

Le Porter de "Proteau & Carrignan" est, sans contredit, le meilleur du pays.

Essayez-le et vous vous convaincrez que ce que j'avance est la vérité.

15 mai 6 mois.

AU PUBLIC

EN GÉNÉRAL.

N'oubliez pas que la

"MONTMAGNY MACHINE WORKS"

EN FACE DE LA STATION.

Est la vraie place du bon marché pour toutes espèces d'ouvrages en Fonte, Acier et Cuivre, ainsi que **Machineries,**

Greements de Scies,

Moulins à battre,

Engins, Etc., Etc.

Réparations et

Spécialités de toutes sortes.

ARTH. N. NORMAND,

Propriétaire.

17 janv. 96.

Montmagny

Grand Offre

Je soussigné informe mes nombreuses pratiques et le public en général que je viens de recevoir une quantité considérable de vaisselle consistant en

Set a diner,

Set a déjeuner,

en pierre blanche avec fleur et cordon doré et aussi un autre assortiment de vaisselle plus commune

Bol a the, Café,

Beurrier, Plat,

Vase de nuit, Etc.

Ainsi qu'un lot de cristaux assortis que je vendrai à grande réduction d'ici à quelque temps.

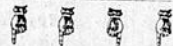
Je continue comme par le passé à tenir un grand assortiment de groceries.

Une visite est respectueusement sollicitée

J. N. R. LESPÉRANCE

Marchand

Rues St-Jean-Baptiste et St-Thomas
28 Fév. 96, — 6 mois.



EDMOND REMILLARD

Marchand de

Bonbons, Fruits, Sûres, Café et Thé, Tabac, Cigarettes, Fruits en conserves de toutes sortes.

J'invite le public de venir me voir et il aura pleine et entière satisfaction.

Je tiens mon magasin sur la rue St-Jean-Baptiste, maison de M. Bouchard, artiste.

Assurances

VIE ET FEU

LA ROYAL, de Liverpool,

LA LIVERPOOL, LONDON &

GLOBE, de Londres.

LA LANCASHIRE, de Liverpool,

Aussi

L'ASSURANCE MUTUELLE,

De Montmagny

F.-G. BERNIER, Agent,

6 mois, 6 mars, 96. Montmagny.

A VENDRE

Une magnifique terre, 3 arpents et 3 perches de largeur sur 30 de longueur, avec maison, hangar, grange, engrais, etc., ces bâtisses toutes neuves, à vingt arpents de l'église. Aussi une autre terre de 3 arpents et 3 perches avec maison, grange, etc., et une sucrerie située dans la paroisse de St-Philémon. Ces terres seront vendues à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à M. Joseph Morin, fils de M. Hubert Morin St-Paul Co. Montmagny.

19 juin 6 mois.

TERRES A VENDRE

L'hon. juge Fournier ayant décidé de vendre les magnifiques propriétés qu'il possède dans le comté de Montmagny, les annonce en vente ; les dites propriétés sont comme suit :

10. Une terre de 100 arpents en superficie située près de l'église de Berthier ;

20. Un circuit de terre de 40 arpents en superficie, aussi dans la paroisse de Berthier ;

Toutes ces propriétés sont en parfait ordre, ainsi que toutes les bâtisses.

Les conditions seront très libérales. Pour plus amples informations, prix et conditions de vente, etc., s'adresser à M. le notaire J.-S. Gendron de St-François de Montmagny.

Abonnez-vous à l'ECHO DE MONTMAGNY.